

**SmartWithFood**  
**Société anonyme**  
**Edingensesteenweg 196**  
**1500 Halle**  
**TVA : BE0739.913.228**  
**(Ci-après la « Société »)**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
QUI S'EST TENU LE 26/07/2024 À 14h30 AU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ**

**1. Composition de l'Assemblée**

Sont présents les administrateurs suivants :

- Jo WILLEMYNS ;
- Kris CASTELEIN ;
- Jozef COLRUYT ;
- Stefan GOETHAERT ; en
- Stefaan VANDAMME.

ci-après dénommés les « **Administrateurs** » et individuellement l'**« Administrateur »**.

Monsieur Kris CASTELEIN, précité, préside l'Assemblée.

Le président désigné en qualité de secrétaire et de scrutateur : Monsieur Stefaan VANDAMME, précité, qui accepte.

Le président expose que la majorité des administrateurs est présente si bien que l'Assemblée est valablement constituée pour délibérer et statuer valablement sur l'ordre du jour.

**2. Ordre du jour**

Les administrateurs prennent acte des points suivants à l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1. Établissement des comptes annuels arrêtés au 31/03/2024 ;
2. Confirmation des règles d'évaluation ; et
3. Convocation et fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale

**3. Délibération et décisions**

**1. Établissement des comptes annuels arrêtés au 31/03/2024**

Le président donne lecture du projet des comptes annuels. Après discussion des différentes rubriques pour lesquelles toutes les explications demandées ont été données, le Conseil d'administration établit le projet de comptes annuels.

Le projet sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale.

L'affectation du résultat est présentée comme suit :

|   |                   |            |
|---|-------------------|------------|
| Bénéfice avant impôts de l'exercice clôturé : | 297.976,96        | EUR        |
| impôts sur le résultat :                      | -83.908,47        | EUR        |
| <b>Bénéfice de l'exercice à affecter :</b>    | <b>214.068,49</b> | <b>EUR</b> |

|   |                  |            |
|---|------------------|------------|
| <b>Perte reportée de l'exercice précédent</b> | <b>-2.755,75</b> | <b>EUR</b> |
|---|------------------|------------|

|                              |                   |            |
|------------------------------|-------------------|------------|
| <b>Bénéfice à affecter :</b> | <b>211.312,74</b> | <b>EUR</b> |
|------------------------------|-------------------|------------|

|  |                   |            |
|--|-------------------|------------|
| <b>Nous vous proposons d'affecter ce solde bénéficiaire comme suit :</b> |                   |            |
| Transfert aux réserves :   | 211.312,74        | EUR        |
| <b>Total :</b>   | <b>211.312,74</b> | <b>EUR</b> |

## **2. Confirmation des règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation appliquées à la clôture des comptes annuels au 31/03/2024 ne diffèrent pas de celles appliquées lors de l'exercice précédent. Le résumé des règles d'évaluation est joint aux comptes annuels.

Le Conseil d'administration confirme la continuité de la Société sur la base du capital à la date de l'Assemblée actuelle et des prévisions positives pour la Société. L'application des règles comptables de continuité existantes demeure dès lors justifiée.

## **3. Convocation de l'Assemblée générale**

Le Conseil d'administration décide de convoquer l'Assemblée générale le 03/09/2024 à 14h30 au siège social de la Société afin de discuter de l'ordre du jour suivant :

1. Discussion et approbation des comptes annuels présentés et clôturés au 31/03/2024;
2. Affectation du résultat ;
3. Prise de connaissance du rapport du commissaire ;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ; et
5. Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice.

\*\*\*

Ces décisions ont été adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 15h00, après lecture et approbation du présent procès-verbal et de ses annexes.

Pour le Conseil d'administration,

Stefaan VANDAMME  
Administrateur

Jo WILLEMYNS  
Administrateur

Kris CASTELEIN  
Administrateur

Jozef COLRUYT  
Administrateur

Stefan GOETHAERT  
Administrateur